

PROGRAMME D'ACCREDITATION DES LABORATOIRES D'ESSAIS ET D'ÉTALONNAGE (PAL)

Portée d'accréditation

Entité juridique accréditée :	CanmetMINING Bells Corners Laboratory
Nom de la personne-ressource :	Ian Bedard
Adresse :	1, promenade Haanel, édifice 9 Ottawa, Ontario K1A 1M1
Téléphone :	613 943-9265
Télécopieur :	613 996-2597
Site Web :	https://www.rncan.gc.ca/nos-ressources-naturelles/mines-materiaux/10684
Courriel :	ian.bedard@nrcan-rncan.gc.ca

Pour veiller au respect de la Loi sur les langues officielles, le Conseil canadien des normes (CCN) a traduit de l'anglais au français du contenu exclusif lorsque celui-ci n'était pas offert en français. En cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise du document prévaut.

N° de dossier du CCN	15319
Norme(s) d'accréditation	ISO/IEC 17025:2017 – Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais
Domaines d'essai	Chimie et physique Mécanique et physique
Domaines de spécialité de programme	Analyse environnementale (AE)
Accréditation initiale	1998-07-30
Accréditation la plus récente	2024-03-14
Accréditation valide jusqu'au	2026-07-30

*Note: This scope of accreditation is also available in English as a document issued separately.
Remarque: La présente portée d'accréditation existe également en anglais, sous la forme d'un document distinct.*

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Environnement et santé et sécurité au travail

Surveillance de l'air

CSA M424.0:22	Engins mobiles d'exploration souterraine – Exigences générales (modification de ISO 19296:2018) Clauses : 4.6 et 4.6.1
CSA M424.1:22	Engins antidéflagrants hors-rails à moteur diesel, pour utilisation dans les mines souterraines grisouteuses Clauses : 5.11.1.2, 5.12 et 5.13 Référence : annexe A (norme)
CSA M424.2:22	Engins à moteur diesel pour utilisation dans des mines souterraines non grisouteuses Clauses : 4.6.1 et 5.3 Référence : annexe A (norme)
CSA M424.4:22	Engins autopropulseurs hors-rails, à moteur électrique pour utilisation dans des mines souterraines non grisouteuses Clause : 7.3 c).
ISO 8178-1 et 4	Moteurs alternatifs à combustion interne – Mesurage des émissions de gaz d'échappement Partie 1 : Mesurage des émissions de gaz et de particules au banc d'essai Partie 4 : Cycles d'essai à l'état stable et transitoires pour différentes applications des moteurs Sauf pour ce qui est de : 15.2 Analyse d'ammoniac, 15.4 Analyse de méthanol et 15.5 Analyse de formaldéhyde
MSHA 30CFR, partie 7	Approbation, surveillance des gaz d'échappement et exigences de sécurité relatives à l'usage d'équipement à moteur diesel dans les mines de charbon souterraines : décision finale Clauses : 7.86 à 7.89

Nombre d'éléments inscrits dans la portée : 6

Notes

ISO/IEC 17025-2017 : Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais

ISO : Organisation internationale de normalisation

MSHA : Registre fédéral américain, département du Travail, de la Sécurité minière et de l'Administration de la santé



Le présent document fait partie du certificat d'accréditation délivré par le Conseil canadien des normes (CCN). La version originale est affichée dans le répertoire des laboratoires titulaires de l'accréditation du CCN sur le site Web du CCN au www.ccn.ca.

Elias Rafoul
Vice-président, Services d'accréditation
Date de publication : 2024-03-15